



Ville de Bernay
Délibération : 15
Conseil du 6 novembre 2020

VILLE DE BERNAY

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 06 NOVEMBRE 2020-

Délibération n° 70-2020

Rapporteur : Monsieur Louis CHOAIN

L'an deux mille vingt, le six novembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Sara FERAUD, Camille DAEL, Louis CHOAIN, Sabrina BECHET, Guillaume WIENER, Pascal SÉJOURNÉ, Claudine HEUDE, Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Céline MENANT, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASNON, Valérie DIOT, Thierry JOSSÉ, Laurence BEATRIX, Dominique BÉTOURNÉ, Julien LEFEVRE, Ulrich SCHLUMBERGER, Valérie BRANLOT, Sébastien LERAT, Sandrine BOZEC, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Antonin PLANCHETTE.

Pouvoirs : Mickaël PEREIRA à Guillaume WIENER, Françoise TURMEL à Gérard LEMERCIER, Jérôme VARANGLE à Thierry JOSSÉ, Pierre JALET à Marie-Lyne VAGNER, Chantal HERVIEU à Laure BONMARTEL, Nathalie PERRET à Pascal DIDTSCH.

Absents : Mickaël PEREIRA, Françoise TURMEL, Jérôme VARANGLE, Pierre JALET, Chantal HERVIEU, Nathalie PERRET.

Date de la convocation : 31 octobre 2020.

Pierre BIBET est nommé secrétaire de séance.

Objet :

**RENÉGOCIATION EMPRUNTS COMMUNAUX : MODIFICATION DU TAUX
D'INTERET- CREDIT AGRICOLE NORMANDIE-SEINE**

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Madame le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de la gestion de sa dette, la Ville de Bernay a sollicité le Crédit Agricole de Normandie-seine en vue de renégocier 4 emprunts communaux en cours.

Prêt n° 10000237571

Montant du prêt	Durée	Périodicité	Taux fixe	Contracté le
1 200 000 €	20 ans	Trimestrielle	1,53%	30/12/2016

Après renégociation les caractéristiques financières à partir du 30/12/2020 sont les suivantes :

Capital restant dû après renégociation	Durée	Périodicité	Taux fixe	Amortissement	Gain pour la collectivité
993 390,15 €	16 ans	Trimestrielle	0,89%	Échéances Constantes	49 279,34 € soit 3 079,96 €/an

Prêt n° 10000237573

Montant du prêt	Durée	Périodicité	Taux fixe	Contracté le
400 000 €	20 ans	Trimestrielle	1,53%	09/01/2017

Après renégociation les caractéristiques financières à partir du 09/01/2021 sont les suivantes :

Capital restant dû après renégociation	Durée	Périodicité	Taux fixe	Amortissement	Gain pour la collectivité
334 463,35 €	16 ans	Trimestrielle	0,89%	Échéances Constantes	12 487,44€ soit 780,47 €/an

Prêt n° 10000371522

Montant du prêt	Durée	Périodicité	Taux fixe	Contracté le
700 000 €	20 ans	Trimestrielle	1,73%	15/12/2017

Après renégociation les caractéristiques financières à partir du 15/12/2020 sont les suivantes :

Capital restant dû après renégociation	Durée	Périodicité	Taux fixe	Amortissement	Gain pour la collectivité
605 000 €	17 ans	Trimestrielle	0,94%	Échéances Constantes	29 731,12 € soit 1 748,89 €/an

Prêt n° 10000602561

Montant du prêt	Durée	Périodicité	Taux fixe	Contracté le
1 100 000 €	15 ans	Trimestrielle	1,67 %	13/12/2018

Après renégociation les caractéristiques financières à partir du 05/12/2020 sont les suivantes :

Capital restant dû après renégociation	Durée	Périodicité	Taux fixe	Amortissement	Gain pour la collectivité
--	-------	-------------	-----------	---------------	---------------------------

874 933,36 €	13 ans	Trimestrielle	0,84 %	Échéances Constantes	37 004,04 € soit 2 846,46 €/an
--------------	--------	---------------	--------	-------------------------	-----------------------------------

La renégociation des taux relatives aux emprunts cités ci-dessus a permis de générer un gain net pour la collectivité de 128 501,94 € sur les périodes restantes dues ce qui représente un montant de 8 455,78 €/an.

Ce montant net comprend les frais de renégociation qui s'élèvent à 30 000 €.

DÉLIBÉRATION :

VU la délibération n° 12-2020 du Conseil Municipal en date du 04 juillet 2020 donnant délégation au Maire ;

VU les propositions de financement de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie-Seine pour la renégociation des 4 emprunts cités ci-dessus.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les propositions de renégociation de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine.

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITÉ :

- **DE DONNER** son accord aux propositions de renégociation de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine.
-
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer les avenants aux contrats de prêt et/ou tous les documents relatifs.
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget de la collectivité.

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 10/11/2020,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire



ANNEXE : Propositions de refinancement

Etude de Refinancement prêt 10000237571

A actualiser avant toute décision, sous réserve d'accord de notre comité des engagements

Montant du refinancement :	993 390,15 €	
Date de mise en place :	30/12/2020	après paiement de l'échéance actuelle en même date
Périodicité :	Trimestrielle	
Amortissement :	Échéance Constante	
Durée en mois :	192	
Taux :	0,89%	

calcul du gain pour la collectivité :

Intérêts restant à courir	127 789,68 €
Nouveaux intérêts prélevés	73 510,34 €
Frais de renégociation	5 000,00 €
Gain pour le client	49 279,34 €
Durée restant à courir (en années)	16
par an =	3 079,96 €

Etude de Refinancement prêt 10000237573

A actualiser avant toute décision, sous réserve d'accord de notre comité des engagements

Montant du refinancement :	334 463,35 €	
Date de mise en place :	09/01/2021	après paiement de l'échéance actuelle en même date
Périodicité :	Trimestrielle	
Amortissement :	Échéance Constante	
Durée en mois :	192	
Taux :	0,89%	

calcul du gain pour la collectivité :

Intérêts restant à courir	42 596,55 €
Nouveaux intérêts prélevés	25 109,11 €
Frais de renégociation	5 000,00 €
Gain pour le client	12 487,44 €
Durée restant à courir (en années)	16
par an =	780,47 €

Etude de Refinancement prêt 10000371522

A actualiser avant toute décision, sous réserve d'accord de notre comité des engagements

Montant du refinancement :	605 000,00 €	
Date de mise en place :	15/12/2020	après paiement de l'échéance actuelle en même date
Périodicité :	Trimestrielle	
Amortissement :	Amortissement du capital constant	
Durée en mois :	204	
Taux :	0,94%	

calcul du gain pour la collectivité :

Intérêts restant à courir	88 781,48 €
Nouveaux intérêts prélevés	49 050,36 €
Frais de renégociation	10 000,00 €
Gain pour le client	29 731,12 €
Durée restant à courir (en années)	17
par an =	1 748,89 €

Etude de Refinancement prêt 10000602561

A actualiser avant toute décision, sous réserve d'accord de notre comité des engagements

Montant du refinancement :	874 922,36 €	
Date de mise en place :	05/12/2020	après paiement de l'échéance actuelle en même date
Périodicité :	Trimestrielle	
Amortissement :	Amortissement du capital constant	
Durée en mois :	156	
Taux :	0,84%	

calcul du gain pour la collectivité :

Intérêts restant à courir	95 694,08 €
Nouveaux intérêts prélevés	48 690,04 €
Frais de renégociation	10 000,00 €
Gain pour le client	37 004,04 €
Durée restant à courir (en années)	13
par an =	2 846,46 €